



Programmes correctionnels

FAITS EN BREF

L'incarcération ne suffit pas à elle seule pour changer à long terme de nombreux délinquants et en faire, dans la collectivité, des citoyens productifs et respectueux des lois. Les programmes correctionnels, en établissement et dans la collectivité, sont essentiels pour apporter des changements positifs de comportement.

PROGRAMMES CORRECTIONNELS

Au cours des 20 dernières années, le Service correctionnel du Canada (SCC) a mis la priorité sur l'utilisation des programmes correctionnels pour réduire les taux de récidive et accroître la sécurité de nos collectivités. Le SCC s'est distingué comme chef de file mondial au chapitre de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes conçus de manière à : 1) responsabiliser les délinquants à l'égard de leur comportement; 2) changer les attitudes criminelles, et 3) réduire le risque que présentent les délinquants pour les Canadiens à leur mise en liberté dans la société.

Les programmes correctionnels fonctionnent, notamment parce qu'ils sont fondés sur des critères rigoureux et des stratégies de gestion qui en assurent l'intégrité. L'équipe solide d'employés qui assurent la prestation des programmes correctionnels du SCC est sans doute le plus important facteur déterminant de la réussite de ces programmes.

Les programmes correctionnels sont rentables et permettent de réduire considérablement les taux de récidive. Pour chaque dollar que le SCC investit, il économise en moyenne quatre dollars en frais d'incarcération.

PROGRAMMES CORRECTIONNELS EN ÉTABLISSEMENT ET DANS LA COLLECTIVITÉ

- Programmes de prévention de la violence
- Programmes de prévention de la violence familiale
- Programmes de prévention du crime
- Programmes de lutte contre les toxicomanies
- Programmes pour les délinquants sexuels

- Programmes communautaires

*Ces programmes comprennent des volets destinés spécialement aux délinquants autochtones et aux délinquantes.

MODÈLE DE PROGRAMME CORRECTIONNEL INTÉGRÉ (MPCI)

Le MPCI a été mis en œuvre sous forme de projet pilote, en janvier 2010, dans la région du Pacifique. Le MPCI est un programme cadre qui comporte trois programmes correctionnels tout à fait distincts pour les délinquants. Il est conçu de manière à permettre de réaliser des économies, à accroître l'efficacité des programmes et à améliorer les résultats pour la sécurité publique.

Le MPCI est composé d'un programme générique, d'un programme à l'intention des délinquants sexuels et d'un programme à l'intention des délinquants autochtones. Il permet au SCC de continuer de répondre aux besoins des populations carcérales spécifiques de la façon la plus efficace qui soit, et de gérer les risques qu'elles présentent. Par exemple, le MPCI permettra aux délinquants d'accéder à des programmes beaucoup plus tôt pendant leur peine, dès l'étape de l'admission.

PROGRAMMES SOCIAUX ET PROGRAMMES D'ÉDUCATION

En plus d'offrir des programmes correctionnels, le SCC offre également d'autres programmes importants pour favoriser l'amélioration des habiletés sociales et des aptitudes scolaires.

- Programmes d'intégration communautaire
- Programmes ethnoculturels
- Activités sociales et caritatives
- Programmes d'éducation

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour de plus amples renseignements sur les programmes accessibles aux délinquants, veuillez communiquer avec nous à partir de notre site Web à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca.

Janvier 2010

